

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 44 (1956)

**Heft:** 833

  

**Artikel:** ...abolitionniste ardente, Mlle Gourd prend sa plume alerte

**Autor:** Félice, T. de

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-268664>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ...la passion de la justice sociale la possédait

« Puisque vous allez travailler quelques mois à Genève, ne manquez pas de prendre contact avec notre amie Emilie Gourd, la secrétaire générale de l'Alliance internationale. » Tel avait été l'ultime conseil que m'avait donné Cécile Brunshvieg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, lorsque, fin 1925, j'avais pris congé d'elle au moment de partir de Paris pour remplir au B.I.T. l'engagement, supposé temporaire, que je venais d'y contracter. J'eus hâte de suivre cette suggestion, tant par déférence pour celle qui l'avait formulée — auprès de laquelle je venais de participer à une campagne suffragiste à l'occasion des élections municipales françaises — que poussée par le désir de connaître mieux Emilie Gourd. J'avais rencontré parfois celle-ci dans des réunions internationales. Ses brillantes interventions — où se révélait la vivacité de son intelligence, la franchise de son caractère et l'élevation de ses sentiments — m'avaient séduite. Mais ces contacts avaient été rares et distants. Or ma curiosité était aussi grande d'approcher, en Emilie Gourd, le leader du mouvement féministe genevois, que la secrétaire générale de l'Alliance, car nous autres femmes françaises menions alors la lutte suffragiste dans les mêmes conditions que nos voisines de Suisse : je veux dire avec le sentiment de frustration que donne la conscience d'appartenir à un pays de vieille et solide démocratie, sans y jouir des droits du citoyen !

Aussi était-ce allégrement qu'un des premiers samedis de janvier 1926 — il y a juste trente ans — je suivais après déjeuner le chemin encombré de neige qui conduisait au bâtiment provisoire du B.I.T. — l'actuel siège du C.I.C.R. — aux crêts de Pregny. Je reçus d'Emilie Gourd l'accueil chaleureux qu'elle savait si bien dispenser à ceux dont les préoccupations s'harmonisaient avec les siennes. Après un échange de vues dans son cabinet de travail sur les difficultés respectives du suffragisme en Suisse et en France, et un rapide examen du problème social particulier qui m'amenaient au B.I.T., je voulus, par discrétion, clore ma visite, mais Emilie me retint pour que je fisse la connaissance de sa mère « dont l'intérêt pour les questions sociales était tel, m'assura-t-elle, que me présenter à elle s'imposait ». Ce ne fut qu'à la nuit tombante que je redescendis vers la ville, après avoir noué les liens d'une amitié confiante que seule la mort d'Emilie put rompre vingt ans plus tard.

J'eus souvent l'occasion de revenir familièrement dans l'accueillante demeure de Pregny. L'aspect en était quelque peu patricien, mais les deux femmes qui y vivaient avaient l'esprit ouvert, très démocratiquement, à tous les problèmes humains et la passion de la justice sociale les possédait. L'âme du philosophe Gourd — ce fils des Cévennes attiré par sa foi dans la patrie du Grand Réformateur, et retenu là pour toujours — habitait encore cette maison, tout entière fidèle à sa haute conscience. Aucune atmosphère morale ne pouvait être plus sereine que celle qu'on y respirait. On se sentait meilleur en franchissant le seuil.

Nos relations, d'abord purement amicales, se renforcèrent trois ans plus tard par l'effet d'une sorte d'obligation. Albert Thomas — le premier directeur du B.I.T. — me confiait alors la charge de diriger, et déjà d'organiser, une nouvelle section du B.I.T. destinée à s'occuper des problèmes du travail des femmes et des jeunes gens. Cette fonction impliquait, notamment, le maintien de relations suivies avec les associations féminines internationales qui s'intéressent aux problèmes sociaux. Sur le plan officiel, j'eus ainsi fréquemment affaire avec la secrétaire générale de l'Alliance. Je trouvais en Emilie Gourd, en toutes circonstances, une partenai-

re loyale, pleinement sympathique à l'idéal de progrès social que sert l'O.I.T., et prête à seconder, dans la mesure de ses moyens, l'œuvre de notre organisation.

Et cependant, à cette époque, les contacts de l'O.I.T. et des associations féminines n'étaient pas toujours aisés. Certaines de ces associations, dans un sentiment d'égalitarisme intransigent, menaient campagne contre la protection légale spéciale aux femmes, y compris contre quelques-unes des conventions et recommandations adoptées par l'O.I.T.

Grâce à la rectitude de son jugement, Emilie Gourd fut l'une des principales dirigeantes du mouvement féministe qui surent retenir l'Alliance internationale hors d'une lutte choquante pour les pionniers et pionnières de la législation du travail qui avaient consacré de durs efforts à obtenir les lois et règlements destinés à protéger les ouvriers contre de mauvaises conditions d'emploi. C'est dans un sentiment démocratique qu'elle se refusait à suivre les égalitaristes intégrales. Comme son amie Cécile Brunshvieg, elle considérait que des femmes bourgeoises, ou des professionnelles des carrières libérales, ne pouvaient déceintement trancher la question contre l'avis des intéressées directes : les travailleuses manuelles. A celles-ci d'exprimer leur sentiment sur le sujet.

D'autre part, l'action tenace que menait le B.I.T. pendant la grande dépression économique des années 30 pour défendre le droit des femmes à l'emploi, contre les préjugés et égoïsmes qui menaçaient alors sérieusement ce droit essentiel de tout être humain, méritait à ses yeux le plein appui du mouvement féministe. Elle comprit immédiatement l'importance de tels efforts et aimait à en souligner l'opportunité devant les affiliées de l'Alliance, en balance avec les réserves que certaines formulaient contre quelques clauses de la réglementation internationale du travail. Ainsi se maintint-elle par l'Alliance internationale et l'O.I.T. des relations harmonieuses dont bénéficia notre grande amitié personnelle.

Marguerite Thibert

## ...assesseur à la Société des Nations

9 avril 1930 — il y a de cela un quart de siècle — Mlle Emilie Gourd, pleine de vie et d'enthousiasme, se rend au Palais Wilson pour inaugurer sa fonction d'assesseur au Comité de protection de l'enfance de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. En ce début d'avril, il fait encore froid, mais les deux magnolias roses et blancs de la terrasse du Palais Wilson entr'ouvrent déjà leurs pétales ; ils vont inspirer le premier discours du nouvel assesseur qui désire entremêler un peu de beauté à ses compétences techniques.

La Commission consultative, qui comprend à cette époque deux comités — celui de la traite des femmes et des enfants et celui de la protection de l'enfance — compte alors onze représentants gouvernementaux : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Roumanie ( huit pays européens ), Etats-Unis, Japon, Uruguay pour les autres continents. Cette énumération fait voir immédiatement la différence avec les Nations Unies, où le facteur géographique a diminué la place de l'Europe tout en élargissant le concours de l'Amérique latine, ainsi que celui de l'Asie et du Proche-Orient. C'est ainsi que la Commission des questions sociales des Nations Unies, successeur lointain de la Commission consultative de la Société des Nations, compte actuellement dix-huit gouvernements, dont cinq pour les Amériques, cinq

pour les demoiselles de St-Cyr, à la demande de Mme de Maintenon.

Cette pièce, délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit : « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchantée de cette âme tendre », cette pièce, dis-je, avait été choisie à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Ecole secondaire. Le succès, dans le public, en fut très grand et cela, malgré l'absence totale de l'élément masculin ; ceci non pas par « féminisme », mais par « bienséance ». Un seul homme fut autorisé à voir les jeunes filles évoluer sur la scène du Casino de St-Pierre, c'était de directeur de l'Ecole, M. Philippe Bonneton.

A la seconde représentation cependant, et à la suite de nombreuses réclamations, on admit les pères et frères des actrices et quelques privilégiés. On a peine à le croire aujourd'hui, et c'est pourtant l'exacte vérité. Autres temps, autres mœurs !

Le choix des rôles avait été fait par nos deux professeurs de diction, lesquels, lors des représentations, furent tout à tour souffleur et régisseur. C'était MM. Aug. Schneegans et Emile Redard. Ce dernier était, pour nous

## ... abolitionniste ardente, Mlle Gourd prend sa plume alerte

Janvier 1932... Genève se prépare à recevoir la Conférence du désarmement. Les pouvoirs publics bâtissent l'annexe de verre au siège de la Société des Nations. Les peuples du monde entier tournent leurs yeux vers la capitale des nations, dans l'espoir ardent qu'on va y consolider la paix.

D'autres, cependant, songent au profit qu'ils pourront tirer de la présence à Genève de tant de militaires, en exploitant leurs passions. Le bruit court que des maisons de tolérance vont être rouvertes à cette occasion.

pour l'Asie et le Proche-Orient, cinq pour l'Europe et trois pour le bloc soviétique (où il y a Europe et Asie).

La particularité la plus intéressante cependant, en 1930, est la participation des assesseurs dans les deux comités. Ces assesseurs étaient nommés soit pour représenter des organisations internationales, soit à titre individuel, en raison de leur grande compétence. D'une part, on considérait qu'ils se feraient l'écho de l'opinion publique dans les différents pays, afin de stimuler leur intérêt aux problèmes traités à la Société des Nations dans le domaine social et, d'autre part, pour mettre leurs connaissances techniques à la disposition des comités. Ces assesseurs, au nombre de six, au moment où Mlle Gourd prit ses fonctions, siégeaient de plain-pied avec les membres gouvernementaux, mais ne disposaient pas du droit de vote.

Les six organisations ayant des assesseurs en 1930 étaient les suivantes :

Association internationale pour la protection de l'enfance (Bruxelles).

Fédération internationale des syndicats ouvriers (Amsterdam).

Organisation internationale des éclaireurs et éclaireuses (Londres).

Union internationale des ligues féminines catholiques (Utrecht).

Union internationale de secours aux enfants (Genève).

Organisations féminines internationales qui, jusqu'en 1930, avaient été représentées par Miss Rathbone et à laquelle Mlle Gourd succédait.

Le nombre des assesseurs, de six à cette époque, fut porté ultérieurement à sept, puis à douze, et enfin, en 1936, au moment de la réorganisation de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse — qui devint la Commission consultative des questions sociales de la Société des Nations — la collaboration permanente si féconde des assesseurs fut supprimée au bénéfice d'une augmentation du nombre des membres gouvernementaux dans la Commission qui fut portée à vingt-cinq. Sans doute, la Commission se réservait de faire appel à chaque session au concours d'un ou de plusieurs assesseurs, mais uniquement pour un sujet déterminé, ce qui modifia leur mode de collaboration. En effet, alors que les assesseurs exercèrent jusqu'en 1936 un rôle de conseillers permanents et attirés des comités de la Commission consultative, à partir de 1936, ils devinrent plutôt des experts et techniciens pour des sujets restreints et non pour un travail d'ensemble comme précédemment.

Au moment où Mlle Gourd siège pour la première fois, le Comité de la protection de l'enfance est engagé dans des études relatives à l'influence du cinéma sur l'enfance. On entend des exposés du Dr De Feo, directeur de l'Institut international du cinéma éducatif de Rome. On en est aussi à l'enquête préliminaire sur l'enfance en danger moral et social, enquête à laquelle Mlle Chaptal, membre de la délégation française au Comité, devait vouer tant d'efforts.

Le comte Carton de Wiart faisait entendre la voix de la Belgique à propos de l'élabora-

Mlle Gourd, abolitionniste ardente, prend sa plume alerte pour écrire, le 20 janvier 1932, au chef du Département de justice et police cantonal :

Je rentre d'une série de conférences dans quelques villes de la province française (Lyon, Grenoble, St-Etienne, etc.) qui m'ont mise en relations avec des groupements très préoccupés par la lutte contre la réglementation de la prostitution. Et j'ai été très frappée des bruits qui se répandent à cet égard sur notre

tion d'un accord international sur le retour au foyer des enfants adolescents.

L'ambassadeur Regnault et M. Bourgeois représentaient alors la France, tandis que M. S. W. Harris et Miss J. Wall apportaient le concours du Home Office du Royaume-Uni. Le professeur Ugo Conti, qui venait de succéder à l'ambassadeur Paulucci di Calboli, portait son intérêt sur la reconnaissance et l'exécution à l'étranger des jugements en matière alimentaire, sujet qui vient d'être couronné aux Nations Unies par l'élaboration d'un projet de convention. Mme Grabinska, juge des enfants en Pologne et déléguée suppléante de son pays auprès du ministre Chodsko, orientait les travaux du Comité de protection de l'enfance vers la grande question des mineurs délinquants ; elle trouvait en Mlle Gourd un fervent appui pour la cause de ces enfants que les pays soumettent autant que possible à des mesures de rééducation.

Le secrétaire général de la Société des Nations, Sir Eric Drummond, était encore représenté en 1930 à la Commission consultative par Dame Rachel Crowley (ce fut sa dernière année au secrétariat de la Société des Nations), dont les éminents services furent reconnus par sa nomination plus tard en qualité d'assesseur à la Commission. Elle était assistée dans ses fonctions par la très compétente Mlle Colin, de Belgique, ainsi que par l'auteur de ces quelques réminiscences.

C'est bien à regret que je limite l'évocation de tant de personnes que la plume alerte d'Emilie Gourd aura fait connaître en son temps aux lecteurs du *Mouvement féministe*.

J'en reviens encore aux comparaisons entre cette période de 1930 à la Société des Nations, et de 1953 à la Commission des questions sociales des Nations Unies (9<sup>me</sup> session).

En 1930, nous voyons onze représentants gouvernementaux, en grande majorité européens, et six assesseurs. En 1953, à la Commission des questions sociales des Nations Unies, nous voyons dix-huit représentants gouvernementaux recrutés dans divers continents, des représentants de quatre institutions spécialisées, et enfin ceux de trente-quatre organisations non gouvernementales. *Tempora mutantur...* En 1930, c'est encore une atmosphère presque familiale qui règne dans la Commission consultative de la S. D. N. et dans ses deux Comités. Les problèmes discutés sont bien internationaux, mais à l'échelle plus humaine ; il n'y a pas encore le vertige d'une vision mondiale, où pour faire efficacement le tour d'une question, il faut nécessairement réduire le problème à un aspect régional.

A l'avant-garde des progrès sociaux, confiante en la bonté des êtres, Emilie Gourd aurait facilement su s'adapter, j'en suis sûre, à une période comme la nôtre, qui affronte audacieusement de nouvelles expériences sans trop se préoccuper de leurs dangers. Son enthousiasme communicatif aurait d'ailleurs trouvé moyen de tourner ces dangers dans un sens constructif, et c'est là l'exemple bienfaisant qu'elle nous laisse !

J. de Romer

que l'héroïne renonce au bouheur de fonder un foyer pour se lancer à la poursuite d'un rêve humanitaire. Ainsi, dès sa jeunesse, notre amie aspirait à une vie bien différente de celle que nous imaginions pour elle, car cette jeune fille choyée, admirée, ne souhaitait que mettre au service d'une collectivité lésée, les forces et les dons magnifiques dont elle disposait.

Nos jeudis de Pregny ! L'arrivée à la chère maison où nous accueillait la grâce souriante de Mme Gourd, l'inaltérable bienveillance de M. Gourd et les yeux rieurs d'Emilie, tout heureuse de nous recevoir dans son home. C'étaient alors les parties de croquet, le plantureux goûter, les longues promenades dans la belle propriété, le banc d'où l'on voyait les tours de Saint-Pierre, nous nous attardions au soleil couchant, devant le lac et les Alpes. Et quel bonheur d'être reçue parfois dans la vaste bibliothèque de M. Gourd, où les nombreux livres alignés sur les non moins nombreux rayons, donnaient une telle atmosphère d'érudition ! Et nous revivions les bras chargés de fleurs, le cœur gonflé de joie et d'affection émue.

## Un événement

### pour le cinquantenaire de l'Ecole secondaire

En contemplant, l'autre jour, une photographie datant d'avril 1898, soit il y a presque cinquante-huit ans (comme le temps passe !), j'ai revu ou plutôt revécu le temps heureux de notre vie d'écolière. Cette photographie représente une groupe d'élèves jouant *Esther*, tragédie de Racine, écrite en 1688

toutes, un dieu. Quel honneur et quelle joie d'être distinguée par lui !

On avait donné à Emilie Gourd le rôle de « Zarah », la femme d'Aman, de l'« impie Aman » (dit le texte) rôle admirablement tenu par une de nos camarades disparue depuis longtemps. Ce n'était pas un très grand rôle que celui de Zarah, mais difficile à rendre justement parce que très court et assez effacé. Emilie Gourd le joua parfaitement, charmante dans sa robe rouge, elle avait une tenue remarquable.

Excellente camarade, aimant le théâtre — elle avait écrit, étant encore très jeune, maintes pièces jouées avec succès soit chez elle, avec sa sœur, soit chez des amis — elle fut toujours pour nous toutes, lors des répétitions et représentations, un appui. Nous aimions l'entendre nous donner des conseils, nous féliciter ou parfois nous grondant gentiment, mais toujours avec cette autorité et cette précision qu'elle garda toute sa vie.

J'ai tout à la fois plaisir à l'évoquer dans sa robe de Zarah et peine à penser que dix ans déjà se sont écoulés depuis qu'elle n'est plus.

Assuérus - H. N.

ville, comme de la question qui m'a été posée s'il est exact qu'à l'occasion de la Conférence du désarmement des maisons allaient être ouvertes à Genève? J'ai naturellement protesté avec indignation, mais sans toujours réussir à convaincre mes interlocuteurs et interlocutrices. Et c'est pourquoi je viens vous demander, Monsieur le Président, si vous m'autoriseriez à faire passer dans le journal féminin *La Française* qui, étant l'organe de ces groupements, est lu par toutes les personnes qui m'ont parlé de ces questions, une déclaration de votre Département comme quoi la loi sur la moralité publique du 30 mai 1925 est strictement appliquée. Je citerai à la suite de cette déclaration l'article premier de cette loi, ce qui mettra catégoriquement fin à des bruits qui ne peuvent que nuire à la réputation de Genève.

Je vous remercie d'avance de votre réponse et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

E. Gourd  
Présidente du Cartel genevois  
d'hygiène sociale et morale

### ...une facilité au travail prodigieuse...

En 1936, lorsque la charge de secrétaire correspondante de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes\*) — s'ajoutant à tant d'autres — lui devint trop pesante, Mlle Gourd demanda et obtint le concours d'une secrétaire à mi-temps. Elle m'offrit ce poste. Et c'est ainsi que je vins m'installer, chaque matin, dans l'accueillante salle à manger de la rue Toepffer, jusqu'à l'heure où la fidèle Marie m'en chassait pour servir le déjeuner. Plus tard, Mlle Gourd m'associa aussi aux travaux des nombreux groupements dont elle faisait partie, et où elle jouait toujours un rôle actif.

Je ne puis me souvenir d'un seul cas où elle ait accepté une charge purement représentative et honorifique, laissant à d'autres les mille démarches fastidieuses sans lesquelles les plus belles résolutions restent lettre morte. En d'autres pays que le nôtre, son activité si diverse aurait valu à Mlle Gourd de nombreuses médailles : au revers de chacune d'elles, l'on aurait pu graver les mêmes mots : travail infatigable, dévouement inlassable.

Sa facilité au travail était prodigieuse. Chez elle, les idées jaillissaient, les phrases coulaient de source ; les raisonnements, solides, irréfutables, s'enchaînaient d'eux-mêmes. Dans son cas, point de labeur, de « labourage ». Là où d'autres peinent, piochent, elle semblait plutôt occupée à une perpétuelle moisson, à une joyeuse vendange. Parce qu'elle ne boudait jamais à la besogne, on oublait quelle immense quantité elle en abattait. A-t-on jamais compté les personnes auxquelles il fallut faire appel pour assumer toutes les responsabilités qui reposaient sur

\*) Appelée maintenant Alliance internationale des femmes - Droits égaux, responsabilités égales.

Le lendemain, le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police adressait à Mlle Gourd un démenti catégorique : « Je puis vous dire de la façon la plus formelle que ces bruits ne reposent sur aucun fondement. »

Hélas ! S'il est bien vrai que les pouvoirs publics ne rouvrirent pas les « maisons », un tel établissement fut créé néanmoins à la rue Massot. Sous le titre « L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève », le *Mouvement féministe* du 20 février 1932 liquidait ces rumeurs extraordinaires, rappelait le démenti officiel et ajoutait :

« D'autre part, il est parfaitement exact que, se parant du titre de « pension » (1), une luxueuse maison de passe a été ouverte pendant quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations peu édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation ! Mais, très rapidement, la police est intervenue, la « pension » a été fermée... »

T. de Félice

ses seules épaules ? Il me semble que cela nous aiderait à mesurer mieux la reconnaissance que nous lui devons.

Dès sa jeunesse, Mlle Gourd avait pu se consacrer tout entière aux causes qu'elle aimait sans jamais avoir le souci du pain quotidien. Sa parfaite compréhension de ce souci chez les autres, ses efforts préservés pour relever le niveau de vie des plus déshérités — notamment des ouvrières à domicile — me paraissent d'autant plus méritoires. Elle avait, inné, le sens de la justice. La charité, le paternalisme ne lui suffisaient pas et elle lutta avec un courage désintéressé en faveur des réformes qu'elle croyait nécessaires.

Chaque année, au mois de septembre, pendant la durée de l'Assemblée de la S.D.N., elle installait, sous les auspices de l'Alliance internationale, un « Bureau temporaire » qui servait de centre de ralliement et d'action aux représentantes des associations féminines.

Si la mort ne nous l'avait pas enlevée prématurément, avec quel enthousiasme n'aurait-elle pas salué, lors de l'adoption de la Charte des Nations Unies, cet article 71 qui autorise le Conseil économique et social à consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence. Comme elle aurait été prompt à saisir l'importance de cette innovation, à devenir tout ce que le « statut consultatif » allait présenter pour la chère Alliance, pour la Fédération abolitionniste internationale et tant d'autres groupements qui luttent pour les causes qui lui tenaient à cœur. Si beaucoup d'organisations ont maintenant en mains ce nouvel instrument et peuvent le mettre au service de la justice sociale et du rapprochement des peuples, ne le doivent-elles pas en bonne part aux pionniers, aux pionnières de la trempe d'Emilie Gourd ?

Y. van Muyden

### ...la cheville ouvrière de l'Association genevoise pour le suffrage féminin

sous son impulsion généreuse, trop souvent, hélas ! à l'allure de de l'« Escargot », symbole des suffragistes suisses, qu'elle tirait avec nous dans les rues montantes de Berne, à l'occasion de la SAFFA.

L'idée a marché sur le plan moral, économique, professionnel et social. La lutte féministe, qui n'avait pas, comme seul objectif, la poursuite des droits politiques, mais l'amélioration du sort de la femme et de ses conditions de travail a porté ses fruits. Emilie Gourd s'est dépensée sans compter pour celles qui en avaient besoin. Les institutrices genevoises, aussi, ont bénéficié de son sens civique et de son dévouement. En tant que présidente de l'Union des institutrices primaires et de l'un des comités pour la défense des institutrices mariées, j'ai pu apprécier son aide discrète, mais combien précieuse et efficace.

En 1920, au cours de la campagne pour l'obtention de l'égalité des salaires et, plus tard, en 1923 et 1938, elle a été à nos côtés, participant aux assemblées publiques, destinées à éclairer l'opinion, défendant notre point de vue dans la presse et les milieux aisés, acceptant de faire partie de nos commissions, lorsque l'intérêt général était en jeu.

Emilie Gourd a bien mérité des femmes. Nous voudrions que la génération qui monte et qui jouit de facilités et de droits qui lui semblent si naturels, mais dont la conquête a été lente et difficile, se penche avec reconnaissance vers les pionnières de l'émancipation féministe, au nombre desquelles l'ancien-

### ...un désir brûlant pour une vraie démocratie...

Il est difficile de choisir entre les souvenirs de la collaboration si amicale, si enthousiaste et si féconde dont j'ai joui, pendant une vingtaine d'années, avec notre chère Emilie Gourd. Mais, quand je pense à elle, c'est toujours avec un sourire, car elle était si vibrante d'énergie, de gaieté, d'enthousiasme !

Dans nos réunions, il fallait parfois prendre des décisions rapides, sans consulter les membres absents ou les sociétés affiliées. Mlle Gourd s'exclamait : « Mais ce n'est pas démocratique ! », et l'on tâchait de se plier à cette exigence. C'était bien, en effet, son désir brûlant de vraie démocratie qui la rendait passionnée pour le droit de vote des femmes : la trahison des principes démocratiques par les Suisses, qui ne reconnaissaient pas aux Suissesses, le plein développement de leur personnalité et de leur responsabilité, la choquait au plus haut point.

Le souvenir de l'hospitalité reçue à Pregny reste inoubliable. La mort de notre amie a été une perte irréparable pour l'Alliance internationale des femmes à laquelle elle rendait les plus grands services, grâce au respect dont elle jouissait auprès des autorités internationales, universitaires et féministes.

### ...dans le salon de Pregny

Si Coppet est universellement connu par son salon politique et littéraire, sans prétendre à la même célébrité, Pregny peut cependant s'enorgueillir d'avoir eu, entre les deux guerres mondiales, son *salon féministe international*, créé par deux femmes remarquables, Mme Gourd et sa fille Emilie.

Leur maison, dominant le lac du haut de la colline, fut durant ces années à la fois un pôle d'attraction et un foyer de rayonnement. C'est là qu'à chaque manifestation importante, soit assemblée de la SDN, soit conférence de l'OIT, soit toute autre réunion de caractère international, se rendaient spontanément les personnalités féministes, dont on ne peut évoquer certaines sans émotion, telles le sénateur Plaminkova ou le ministre Brunshwig.

Déjeuner, dîner, simple visite improvisée, toute réunion devait à la personnalité des maîtresses de maison son climat particulier. Douce malice de Mme Gourd, dynamisme et enthousiasme généreux d'Emilie Gourd, créaient ce cadre où naissaient les idées et les initiatives féministes, qu'Emilie Gourd conduisait ensuite avec autant de fermeté que de diplomatie à leur réalisation.

C'est au cours de ces conversations que furent formés des projets tels que les timbres commémoratifs du Congrès d'Istanbul, tâche ardue qui mit sérieusement à l'épreuve la patience d'Emilie Gourd. En effet, les incidents ne manquèrent pas : quatre semaines avant le congrès, l'Alliance fut avisée que Kemal Ataturk avait décidé soudainement de substituer des reproductions de monuments turcs aux effigies féminines choisies par l'Alliance. L'ébahissement, l'indignation, la combativité qui se peignirent successive-

Ses voyages dans la plupart des pays d'Europe renforçaient nos liens d'amitié avec nos collègues de partout.

Je me rappelle un incident à Sarajevo où, pour la première fois, des femmes chrétiennes étaient reçues au club des musulmanes. Ces femmes, enveloppées de draps fort laids, les rejetèrent soudain pour nous émerveiller de leurs costumes, brodés de perles et d'or, datant de plusieurs siècles et quelles avaient tirés de leurs coffres à notre intention.

On nous offrit la pipe d'honneur, et je me mis à la fumer tranquillement, mais la pauvre Emilie avait peine à me suivre et je m'amusais à la taquiner en menaçant de publier à Genève cette défaillance de ses principes !

Toute femme étrangère élue au Parlement, ou choisie comme maire dans sa ville, était reçue par elle à bras ouverts, si généreuse était son âme. Elle se réjouissait sans arrière-pensée lorsqu'une autre femme, bien moins capable qu'elle, recevait de son pays ou de sa ville la reconnaissance que la Suisse s'obstine à refuser à ses citoyennes.

Après dix ans de silence, le souvenir de sa voix, de son courage, reste vivant et nous inspire.

M. I. Corbett Ashby

ment sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commencèrent une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télégrammes... Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combien de fois ai-je entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

### ...elle était journaliste née

Toutes les formes lui convenaient : le reportage, l'article de fonds, la biographie, le feuilleton, la polémique. Elle maniait la langue comme un instrument habile. L'humour, parfois le sarcasme ne manquaient pas.

A. Debruit-Vogel

Evoquer le souvenir d'Emilie Gourd, pour un ancien membre de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, c'est revivre, avec cette chère présidente, l'histoire du suffrage féminin à Genève et en Suisse.

Histoire riche par l'étude de toutes les questions concernant les femmes, par les démarches multiples en faveur des intérêts féminins dans les domaines les plus divers, par les luttes ardues pour la conquête de l'égalité politique.

Histoire dominée par la personnalité de cette présidente d'une rare intelligence, d'une puissance de travail exceptionnelle, d'une grande bonté, qui savait faire le tour des problèmes avec clarté et bon sens et le désir absolu d'être utile aux femmes.

Emilie Gourd ! Qui de nous pourrait oublier son beau visage sérieux ourlé de cheveux fins qui retenaient la lumière, son regard pétillant et droit, son sourire de bienveillance. Cette femme si simple et si distinguée à la fois, savait mettre chacun à l'aise et en confiance.

Quelle joie de travailler sous la direction d'une présidente si bien renseignée, quel privilège de préparer avec elle et de mener à chef une campagne suffragiste. Grâce à elle, les problèmes ardues devenaient faciles, les démarches qui rebutaient tout d'abord, aisées à accomplir, parce que préparées dans un esprit de juste revendication et de grande courtoisie.

Quel exemple elle a été pour nous, payant de sa personne, par la plume, la parole, les démarches personnelles, la recherche d'une documentation riche et probante, son enthousiasme jamais abattu par les oppositions, sa croyance dans la marche en avant des idées suffragistes. Certes, l'idée a marché,

sent assez différentes sur bien des points, mais nous nous y intéressions toutes deux avec passion.

C'est au cours de ces charmantes causeries à bâtons rompus, que j'ai appris tant de choses, soit sur nos activités suisses, soit sur la vie féminine internationale.

Une fois l'an, à la fin juin, à l'époque des cerises, la séance du comité se tenait à Pregny. Après la réunion officielle, les membres du comité jouissaient d'agréables moments de détente en se promenant dans la propriété et en savourant de délicieuses cerises.

L'hospitalité de Mlle Gourd était très large. Que ce soit à Pregny ou à la rue Toepffer, elle utilisait toutes les occasions pour favoriser des rencontres, des prises de contact. Combien d'entre nous ont participé à ces réunions au temps de la Société des Nations, curieuses de voir de près des personnalités féminines internationales. Pour ma part, j'ai pu ainsi rencontrer des féministes étrangères éminentes dont quelques-unes ont disparu, hélas, pendant la guerre dans des conditions tragiques.

La guerre n'a fait que favoriser mes rencontres avec Mlle Gourd. Trop occupée pour répondre à toutes celles qui, de l'étranger, lui écrivaient pour lui demander des démarches auprès du CICR, elle m'avait priée de me charger de certains cas. J'ai pu mesurer ainsi combien elle tenait à rendre le service demandé, et quelle part elle prenait aux drames qui se jouaient hors de nos frontières. Ces moments de collaboration restent pour moi un précieux souvenir.

M.A. Prince